

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Dans l'attente du texte du Traité. Le tournant décisif pour M. Wilson. Si ce dernier veut bien une paix de justice, il doit mettre à la charge des Boches TOUTES les dépenses occasionnées par la guerre. — L'opinion de la presse américaine. — Le changement de front de nos ennemis. Déjà ils se préparent à envahir nos marchés!!! — L'assaut contre le bolchevisme.

En dépit de l'incident italien, qui certainement sera solutionné heureusement, nous touchons à l'heure du règlement.

Bientôt nous connaîtrons les conditions imposées par les vainqueurs aux agresseurs. Une certaine anxiété règne dans le pays. Il paraît probable que la France ne sera pas remboursée de ses dépenses de guerre qui s'élèvent à 161 milliards. Elle ne toucherait que le montant des dégâts!

Si tel est bien le règlement final, c'est la ruine économique de notre patrie. Personne ne peut en douter. Cette somme de 161 milliards s'ajoutant au budget normal accroîtrait nos charges annuelles d'une quinzaine de milliards. Où trouverait-on ces sommes formidables? Quels impôts en assureraient la rentrée?...

Comment la Conférence, composée de gens voulant une paix juste, peut-elle en arriver à une conclusion devant laquelle la débacle inévitable de la nation qui, plus que les autres, a contribué à sauver la civilisation?

On répond: « Les alliés ne peuvent imposer d'autres conditions de paix que celles indiquées par le Président Wilson et auxquelles les autres puissances de l'Entente ont adhéré. Or, ni dans les quatorze points du Président Wilson, ni dans les déclarations qui ont suivi, il n'est question de faire payer par les Allemands les dépenses de guerre des Etats. »

M. Wilson a en effet prévu, uniquement, la restauration des territoires dévastés.

Mais lorsque le Président américain a déclaré que la paix serait juste — « chaque partie du règlement final doit reposer sur ce qu'est la véritable justice dans chaque cas particulier... », disait-il le 11 février 1918 — les Alliés pouvaient-ils supposer qu'il mettrait à leur charge les frais occasionnés par la guerre?

Occasionnés par la guerre? L'Amérique n'a pas à se préoccuper de ce point spécial, on le comprend. Ses dépenses de guerre ont surtout consisté à monter des usines gigantesques qui ont travaillé — moyennant de justes rétributions — pour fournir du matériel ou des munitions à l'Entente. Les frais d'installation de ces usines ont eu comme compensation une source de profits considérables. Et, aujourd'hui encore, ces usines ont la possibilité de transformer leur production pour les besoins industriels.

L'Amérique n'a rien perdu. Ses dépenses de guerre ont été couvertes avec d'énormes bénéfices.

En est-il de même chez nous? On a dû édifier à grands frais d'immenses usines, comme celles de Toulouse ou de Roanne, qui restent sans emploi aujourd'hui, faute de matières premières, de moyens de production et de débouchés. La France, épuisée, ne peut songer à travailler dès maintenant pour la conquête des marchés mondiaux. Quand elle le pourra, il sera trop tard.

Ce serait donc une iniquité de mettre à la charge de notre malheureux pays les dépenses de guerre dont l'Allemagne est responsable par sa criminelle agression.

Il serait contraire à tout bon sens, comme le dit fort justement un de nos confrères, de soutenir que, par les précisions concernant exclusivement nos départements dévastés et le tort causé aux particuliers, la France a abandonné implicitement son droit à être remboursée des dépenses qu'elle a faites pour se défendre contre l'agression allemande.

Ce droit au remboursement des frais de guerre est indiscutable. Seule une renonciation de la France pourrait supprimer la dette. Le remboursement est une conséquence si naturelle de la défaite que les Alliés n'ont pas cru utile de spécifier ce détail dans leurs revendications premières.

M. Wilson veut une paix de justice. Serait-il juste, écrit l'Informateur civique « que la France attaquée, envahie et dévastée dans la partie la plus riche de son territoire, ait à supporter cent soixante et un milliards de dépenses de guerre? »

Ce serait l'injustice la plus scandaleuse, telle qu'elle laisserait dans l'esprit et le cœur de tous les Français un ressentiment légitime contre ceux, quels qu'ils soient, qui auraient facilité ou seulement toléré cette iniquité.

De ceux des Alliés qui collaborent au traité de paix, il en est dont la principale préoccupation paraît être de traiter les Allemands sans la rigueur qu'ils méritent, pour les amener à des idées de conciliation et d'entente fraternelle avec leurs vainqueurs. Si cet espoir n'était pas absolument chimérique, ceux qui en sont illuminés devraient penser que, par cette mansuétude vis-à-vis de la nation criminelle vaincue, c'est dans l'esprit et le cœur des Français vainqueurs dans la guerre, mais vaincus dans la paix, que naîtront et subsisteront des sentiments inconciliables avec une fraternité des peuples.

Nous avons droit au remboursement de nos dépenses de guerre. Nous n'avons pas renoncé à ce droit. Si l'exercice de ce droit nous était refusé, ce serait une iniquité et la France ruinée pourrait difficilement considérer comme ses amis ceux qui en seraient responsables.

Ces droits de la France, nous ne sommes pas seuls à les proclamer; des compatriotes de M. Wilson, et des meilleurs, les déclarent intangibles.

La New York Tribune a publié à ce sujet un article particulièrement significatif.

La cause de la France, dit notre confrère Yankee, est si claire qu'il est inexcusable de se méprendre à son sujet. De Lille à Verdun, la furie allemande a fait rage. Les souffrances humaines sont irréparables. Mais l'énorme désastre matériel peut être réparé en quelque façon. La France veut cette réparation. Et de plus, elle veut être délivrée de la terreur d'une répétition de ravages aussi effroyables. Une paix qui laisse l'Allemagne libre de reprendre ses industries et d'en profiter tandis que la France reste appauvrie n'est pas une paix juste.

Note plus sèche encore dans le Globe: « Nos diplomates, selon toute apparence, sont en train de faire de leur mieux pour perdre la paix. »

Un autre grand organe américain, Los Angeles Times, mène une vigoureuse campagne pour que justice soit rendue à la France: « M. Clemenceau désire voir régler le statut économique de l'Allemagne. S'il n'est pas réglé correctement, et avec justice, la France est ruinée au point de vue économique. C'est la France et non l'Allemagne qui a besoin de justice. »

Et ainsi dans nombre de journaux Yankees.

Que M. Wilson y prenne garde, un règlement qui permettrait le relèvement économique de l'Allemagne tout en assurant la ruine de notre pays marquerait, avant qu'il soit longtemps, le réveil et le triomphe prochain des Barbares. Après la France, après l'Europe, l'Amérique verrait ce qu'il en coûte de ne pas encercler le fauve dans une cage aux solides barreaux.

Mais nous voulons jusqu'au bout espérer que le Droit et la Justice l'emporteront sur une politique de modération qui constituerait une monstrueuse iniquité.

Inspirons-nous de l'exemple qui nous a été donné par Bismarck en février 1871. Et sans remonter si loin, considérons l'attitude actuelle de nos ennemis!

Fin 1914, Erzberger — qui va arriver à Versailles! — écrivait dans le Tag:

« La guerre doit être un instrument dur et rude. Elle doit être aussi impitoyable que possible. C'est là d'ailleurs, un principe de « plus grande humanité ». Si l'on trouvait le moyen d'anéantir Londres tout entier, ce serait plus humain que de laisser « saigner » un seul allemand sur le champ de bataille, attendu qu'un moyen aussi radical amènerait une prompt paix. »

« C'est pourquoi l'Allemagne est autorisée à user de tous les moyens de guerre existants pour abattre son

adversaire. Qu'on fasse donc marcher à fond les sous-marins allemands! Que nuit et jour ces monstres, qui sont maîtres sous les eaux, inquiètent le commerce et la navigation britanniques. Lorsque l'Allemagne aura décrété le blocus effectif de l'Angleterre, tout navire marchand anglais devra être impitoyablement coulé. »

« Tous les moyens doivent nous être bons, et si même nous possédions le secret de déverser une pluie de feu sur le sol anglais, pourquoi ne nous en servirions-nous pas? »

« Mieux vaut que l'Angleterre et ses dignes alliés nous appellent les « barbares »; tout vaut mieux que la compassion que nos ennemis pourraient éprouver pour nous, au cas où nous serions vaincus. »

Aujourd'hui, le même homme, qui voulait étripier tous les Alliés, expose sa conception de la paix à l'Assemblée de Weimar, et il dit: « Une des conditions de cette paix est une Société des Nations avec des droits égaux pour toutes les Nations grandes ou petites. »

« Le gouvernement allemand ne s'est jamais soustrait à son devoir qui était de réclamer une entente entre tous les peuples et de contribuer à bâtir un monde nouveau fondé sur le droit et sur la solidarité internationale. »

La fourberie des Boches ne doit-elle pas fixer M. Wilson sur la seule paix possible: une paix qui oblige nos ennemis à solder intégralement — quelle que soit la durée des annuités — la totalité des dommages et des dépenses qu'ils ont occasionnés par leur agression préméditée?...

Si telle n'est pas la décision de la Conférence nous ne tarderons pas à succomber sous le poids des impôts, tandis que les usines allemandes, intactes, pourront assurer à nouveau la prospérité des Barbares. Un simple incident permet d'affirmer que la Bochie attend son heure avec confiance. On ne mettra jamais trop en garde nos industriels et nos commerçants contre la marée qui s'apprête à monter vers nous dès que la paix sera signée, pour entreprendre, avec une confiance et une volonté dont nous ne pouvons nous faire une idée, la reconquête commerciale de la France. Ne nous leurrions pas, le Boche impatient est tout prêt à venir nous proposer, nous imposer ses articles et nous souffler nos propres clients.

En veut-on une preuve nouvelle puisée à une source sûre, dit la « Feuille d'Information »: « Tout récemment un industriel allemand qui avait avant la guerre un gros débouché dans la Place de Paris et dont les articles se vendaient couramment dans les boutiques de nos boulevards et dans nos grands magasins de nouveautés, trouvait moyen de faire dire à son ancien agent parisien ces mots que nous citons textuellement: »

« Ma valise est faite. Le premier train qui partira pour Paris, je le prends! »

Et il ajoutait qu'il prenait déjà ses dispositions pour modifier la marque de ses articles afin d'en faire disparaître tout ce qui pût rappeler l'ancienne origine.

Nos fabricants français sont prêts, espérons-le, à se défendre contre cette concurrence de l'ennemi, mais à condition que la France ne soit pas écrasée par une paix d'injustice!

Le bolchevisme est à un tournant dangereux. Les informations venues de Russie indiquent que l'armée rouge est houlculée par les troupes de l'amiral Koltchak et par les armées polonaises. D'autre part, les Roumains refoulent les soldats de Bela Kun. Ce dernier, dans un appel adressé à Lénine déclare sa situation désespérée.

Si les Alliés le veulent, l'heure du réveil russe est peut-être moins éloignée qu'on ne le supposait.

Ce sera un coup très dur pour l'Allemagne qui comptait sur les anarchistes russes pour saboter la victoire de l'Entente. Cela ressort d'un aveu du journal boche, la Gazette de la Croix qui écrit: « Notre ruine eût été inévitable si la Russie ne s'était proposée un but plus éloigné, celui de propager les idées révolutionnaires et n'était devenu lui-même un ennemi de nos adversaires »

de l'Ouest. C'est dans ces faits qu'il nous faut chercher le salut. »

Espérons dans une action toujours plus grande des puissances d'Orient contre l'anarchie. Cela faciliterait singulièrement notre tâche de demain.

A. C.

INFORMATIONS

Le texte des préliminaires

Le New-York Herald annonce que le Conseil des Quatre a définitivement approuvé les clauses financières du texte des préliminaires de paix.

Ces clauses sont totalement indépendantes de celles qui régleront les réparations des dommages dus par l'Allemagne.

Les diverses délégations sont occupées actuellement à rédiger des sommaires qui seront communiqués à la presse en même temps qu'ils seront remis aux plénipotentiaires allemands.

L'amitié franco-italienne

Avant son départ, M. Sonnino a déclaré à un de nos confrères:

« La délégation italienne tout entière a quitté Paris. Le fait est suffisamment significatif pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister. Mais ce départ ne peut en rien entamer les liens puissants qui unissent l'Italie et la France. »

L'attitude du Parlement italien

Les députés de tous les partis ont tenu, hier, une réunion à Montecitorio, en vue de la prochaine séance de la Chambre. Ils ont décidé de présenter, d'accord avec le Sénat, une motion au gouvernement, affirmant à nouveau le droit du peuple italien de voir toutes les terres italiennes libérées par les sacrifices de la nation.

Fiume manifeste

L'Italie entière vibre d'enthousiasme aux nouvelles qui arrivent de Fiume, où la population a affirmé avec une solennité sans précédent sa volonté d'être reconnue italienne.

Le général Graziani, qui commande à Fiume, eut l'idée de prendre comme témoin oculaire de ce plébiscite un officier américain accrédité auprès de lui.

Les habitants de Fiume firent même une ovation à l'Amérique et remercièrent télégraphiquement le président Wilson de leur avoir donné l'occasion d'exprimer leur volonté inébranlable.

L'Etat Yougo-Slave

Le 20 avril a eu lieu la dernière séance de l'Assemblée nationale du Monténégro. Dorénavant le Monténégro est uni à la Serbie pour former l'Etat Yougo-Slave.

Ce n'est pas le kaiser, dit von Tirpitz

L'amiral von Tirpitz s'apprête à publier ses mémoires, dans très peu de jours. Dans sa préface, l'amiral affirme que bien loin de vouloir la guerre, le kaiser a fait tout son possible pour l'empêcher, car il en avait compris tout le danger.

La guerre a éclaté, écrit l'amiral, grâce à un concours de circonstances défavorables dues au fait qu'il y avait au pouvoir des personnages incapables de surmonter les difficultés de la situation.

Von Tirpitz ajoute: « Seule la situation désespérée dans laquelle se trouve l'Allemagne a pu me décider à publier ce livre, pendant que vivent encore certaines personnes que ces révélations ne manqueraient pas de peiner. »

Les Boches voulaient manifester!

Le général commandant les troupes américaines d'occupation vient d'interdire les manifestations à l'occasion du 1^{er} mai. Il avait été question de les autoriser, mais on a découvert que les manifestants entendaient faire une démonstration politique, des écriteaux portant: « Nous voulons une paix juste! » ou « Nous insistons pour obtenir les quatorze points de Wilson! » avaient été préparés. Mais le général a jugé que

cette propagande à l'usage des Allemands et surtout des troupes américaines n'était pas désirable.

Les navires allemands livrés à l'Entente

En exécution de l'accord de Bruxelles, 137 navires allemands, jaugeant 834.000 tonnes, avaient été livrés à l'Entente à la date du 16 avril au soir.

Echecs de bolcheviks

On mande de source ukrainienne que sur la rive gauche du Pripiet toute l'armée bolcheviste, forte de vingt mille hommes, s'est rendue au général Petliura. Cette reddition a eu lieu parce que cent quarante soldats, qui avaient refusé d'attaquer, avaient été fusillés.

Les Ukrainiens ont pris deux mille fusils, trente-cinq canons et deux cents mitrailleuses.

A Podvoliska, ils ont désarmé et fait prisonniers deux mille bolcheviks ukrainiens qui voulaient passer en Hongrie.

Contre les Bolcheviks

La population d'Olonetz s'est soulevée contre les bolcheviks des villages de Kontu, Vitelle et Toulos. De rudes combats ont lieu à l'est de ce village. Le soulèvement s'étend vers le nord.

L'activité américaine en Sibirie

L'Union des industriels américains, qui comprend 260 entreprises, a offert ses services au gouvernement de la Sibirie pour l'établissement d'un service d'importation et l'exécution de travaux publics. Le siège de l'Union se trouve à Irkoutsk.

Les Roumains avancent toujours

Le communiqué officiel du gouvernement des Soviets de Hongrie dit: « Dans le nord, les troupes roumaines ont atteint Nagy-Kally, sur la Theiss. Elles sont arrivées devant Csabo. »

En Egypte

On mande du Caire, 23 avril, que la proclamation du général Allenby aux grévistes a eu pour effet la reprise immédiate du travail par tous les employés du gouvernement; quatre-vingt-dix pour cent ont aujourd'hui repris leurs fonctions.

Le 1^{er} mai

La commission administrative de la C. G. T. vient d'élaborer un manifeste dans lequel, après avoir enregistré les résultats obtenus pour les cheminots, pour les mineurs, les dockers, les ouvriers de la métallurgie, du bâtiment et des transports, elle engage les travailleurs de France à donner à la manifestation du 1^{er} mai une ampleur digne de l'heure présente.

Ce manifeste dit en outre: « Le chômage sera général, et le 1^{er} mai doit être uniquement ouvrier, strictement limité à une démonstration ouvrière, qui devra se faire dans le calme et la dignité. »

Ce dernier point est digne de remarque. Il montre que la C. G. T. tient à écarter les politiciens.

Un bolchevik menace M. Clemenceau

La police du camp retranché de Paris vient d'arrêter un Russe, né à Saratoff, Mayer Meilahovitch, trente-quatre ans, ingénieur mécanicien, demeurant rue Vaneau, inculpé de menaces de mort contre M. Clemenceau et de propagande anarchiste. Trois jours avant l'attentat de Cottin, Meilahovitch écrivait ces mots: « Clemenceau sera crevé! A bas la France! Vive l'Allemagne! »

Il a été écroué à la prison de la Santé.

Exécution capitale d'un officier américain

Samedi 26 courant, les autorités américaines ont fait procéder, dans la cour de la coopérative d'Is-sur-Tille, à la pendaison d'un lieutenant américain, condamné à mort pour violences exercées sur une fillette, violences ayant entraîné la mort de la pauvre enfant.

L'affaire Humbert-Lenoir-Desouche

24^e audience

M. Albert Thomas dit qu'il a accordé une mission à Lenoir en Suisse sur l'intervention de Humbert. Il déclare que Ladoux a toujours montré beaucoup d'activité dans ses services. Les généraux Hirschauer, Anthoine, Polachi, Tissier, l'amiral Fournier, le contrôleur général Boone, font l'éloge de la campagne d'Humbert sur l'armement. M. Geoffroy dit que Humbert supprima dans le Journal les petites annonces bien que celles-ci rapportassent un million et demi.

25^e audience

Les généraux Marin, Boichut, d'Amade, Ronneaux, de Lépée, Gosso, de Grandpré, Berteaux, Auger déclarent que Humbert, pour eux, a été utile au pays et ils ne le croient pas capable d'un geste contraire à l'honneur. Le colonel Raynal, le glorieux défenseur de Vaux fait l'éloge de Humbert qui fut toujours un bon camarade et qu'il considère comme un ardent patriote. MM. Leredu, député, le colonel Fabry, M. Muestracci, font des dépositions favorables à Ladoux.

CHRONIQUE LOCALE

AUTOUR DE LA R. P.

Au sujet de la loi sur la réforme électorale votée par la Chambre, la question suivante est posée: « Le Sénat la votera-t-il, ou la rejettera-t-il comme il le fit en 1914, ou la modifiera-t-il? »

Si on s'en tient à l'avis même de nombreux proportionnalistes, la loi votée par 287 députés « n'est pas claire et elle est inapplicable! »

Si elle n'est pas claire pour les erpéistes eux-mêmes que sera-t-elle pour les électeurs? Si des erpéistes la déclarent inapplicable, comment la fera-t-on appliquer par les électeurs?

Autant de réflexions que fera probablement le Sénat qui, alors, décidera du sort qui mérite d'être fait au monstre procréé par 287 députés.

Le Sénat fera certainement d'autres réflexions plus judicieuses sur les conséquences de cette loi, si, jamaïs, elle était appliquée. Il ne manquera pas d'observer que cette loi ouvre entièrement les portes aux abus, aux surenchères, à l'achat des bulletins. Le Sénat, avec tous les adversaires de cette caricature de loi électorale, que le Parlement veut nous doter, reconnaîtra la justesse des critiques que notre distingué collaborateur D.-A. F. a publiées dans le Journal du Lot de dimanche, et celles ci-dessous que publie notre confrère la France du Sud-Ouest:

Quand dans un département, voire dans une région, un homme de finance locale sera constitué une clientèle de dix à vingt mille électeurs à ses gages qui formeront son « parti » quand, en dépit de la corruption patente et malgré les protestations de centaine de mille autres citoyens, il ne deviendra plus possible de le déposséder de son siège, la décision de ces vingt mille ayant pour effet non seulement de contre-balancer mais de rendre nulle la volonté de tous les autres, je demande en quoi la moralité publique sera mieux sauvegardée qu'avec le scrutin actuel, qui permet, du moins en pareil cas, aux électeurs de se débarrasser d'un élu indésirable.

On trouve l'opération malaisée vis-à-vis d'un homme qui a su se tailler un fief électoral: il n'y a plus de liens avec le scrutin de liste. Mais vous les rétablissez et les rendez intangibles si, par le moyen de la proportionnelle, vous enlevez aux électeurs le droit de juger un élu qui n'est pas de leur parti. Il n'est plus vrai de dire avec la R. P. que les députés sont les représentants du peuple: ils ne sont et ne peuvent être que les mandataires d'une catégorie spéciale de citoyens. On aboutit nécessairement par ce procédé à une sorte de Parlement professionnel: on supprime radicalement la représentation nationale.

Il est vrai, par contre, qu'on arrive ainsi à stabiliser les élus: ne cherchez pas ailleurs la raison pour laquelle la R. P. est tant vantée par des gens qui seraient fort embarrassés d'en expliquer le mécanisme.

Et tout cela est bien vrai: les semeurs d'argent, les financiers véreux, les politiciens sans scrupules, tous ceux qui paient une clientèle électorale, tous ceux qui n'ont aucun parti, qui sont en marge de tous les

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

La question de l'Adriatique

De Rome : La commission sénatoriale et celle de la Chambre ont rédigé une motion d'approbation pour le gouvernement. Déjà 300 députés sont arrivés à Rome. Aucun doute ne subsiste sur le résultat de la consultation du pays par Orlando.

L'inconscience boche !...

De Londres : La *Frankfurter Zeitung* propose l'alliance de l'Allemagne à l'Italie, au cas où cette nation romprait avec les Alliés.

La crise en Bavière

De Zurich : L'état de siège a été décrété dans toute la Bavière. Les troupes gouvernementales se sont emparées de Landshut, complétant ainsi l'investissement de Munich.

Les Soviétiques débordés

Le gouvernement des Soviétiques semble débordé par la situation. Plusieurs membres des Conseils ont déposé leur mandat pour ne pas endosser la responsabilité de l'effondrement.

Sur 30.000 sans travail, 2.000 seulement se sont engagés dans l'armée rouge.

EN HONGRIE

De Zurich : Le gouvernement a fait arrêter, à Budapest, 600 notables bourgeois dont le comte Apponyi, les anciens ministres Palonyi et Telesky.

La Ligue des Nations

De New-York : On pense que le Sénat ratifiera le statut de la Ligue des Nations, mais on s'attend à la violente opposition des sénateurs Borah, Reed et Poindexter.

Les Polonais en marche

De Cracovie : Les troupes du général Haller ont franchi la Vistule, en marche dans la direction de l'est.

Les calculs des Boches

De Berne : Le *Tageblatt* de Vienne rapporte que Brockdorff-Rantzau a déclaré vouloir se cramponner aux 14 points de Wilson, repoussant ainsi toute discussion au sujet du bassin de la Sarre.

En Norvège

De Christiania : Le Comité exécutif du parti travailliste norvégien a refusé l'invitation d'assister à la Conférence socialiste d'Amsterdam.

Les cheminots Boches

De Bâle : Les cheminots allemands menacent de faire grève le 7 mai, s'ils n'obtiennent pas satisfaction au sujet de leurs revendications.

Mardi matin une bourrasque de neige s'est abattue sur la ville. En quelques minutes les poteaux étaient tout blancs, mais par contre, les rues détrempées par la pluie de la veille, étaient affreusement boueuses.

Un vent très froid a soufflé durant toute la matinée. On signale qu'à Ussel, Salviac, et dans le sud du département, le sol est recouvert d'une forte couche de neige. On craint beaucoup pour les récoltes.

Pour les prochains assises

Par ordonnance de M. Liné, juge d'instruction à Gourdon, le jeune Faur, l'assassin de Calmer, propriétaire à Payrignac, dont nous avons parlé en détail en son temps, est renvoyé devant la chambre des mises en accusation et passera vraisemblablement devant les prochaines assises de Lot pour assassinat.

Faur a choisi M^e Blat, avocat du barreau de Gourdon, pour son défenseur.

Duravel

Hyméne. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mme veuve Fagolles, revenue de la gare de Duravel, avec M. Bordes, chef de gare à Villefranche. En adressant à notre sympathique receveuse nos félicitations, nous nous faisons l'écho de la population tout entière pour lui exprimer les regrets causés par son prochain départ. Par son affabilité, sa complaisance, le zèle infatigable apporté dans l'exercice de ses fonctions, Mme Bordes mérite notre entière reconnaissance.

Que nos meilleurs souhaits de bonheur l'accompagnent dans sa nouvelle résidence.

Calviac

Dans l'enseignement. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que notre ami M. Chirac vient d'être nommé, à titre définitif, directeur de l'importante école de l'avenue Firmin Marbeau, à Brive.

M. Chirac, beau-frère de Mme veuve Galey, la dévouée institutrice de Cajarc, est devenu notre compatriote par son mariage avec Mlle Dumay, dont le père fut pendant de longues années instituteur dans notre commune et y a laissé un impérissable souvenir.

Nous sommes heureux d'adresser nos plus cordiales félicitations au nouveau et distingué directeur.

Flégeac

Voici, en ce qui concerne l'arrondissement, la désignation des communes où auront lieu les ventes de chevaux provenant des armées :

Flégeac, le 15 mai, à 14 heures, 40 chevaux environ ; Assier, le 29 avril, à 14 h., 20 chevaux ; Saint-Céré, le 6 mai, à 13 h., 20 chevaux ; Cajarc, le 10 mai, à 13 h., 20 chevaux. Pour l'exercice du droit de priorité, consulter les affiches.

Pour les prêts de chevaux, s'adresser au centre de groupement de Gramat.

Gourdon

Association Amicale des démobilisés. — En vue de la création d'une Association amicale des démobilisés du canton de Gourdon, une première réunion a eu lieu samedi soir, dans une des salles de la mairie. Au cours de cette réunion à laquelle assistait un grand nombre de poilus, un bureau provisoire a été élu et le coût de la cotisation annuelle, fixé à trois francs.

Pour la nomination du bureau définitif et l'élaboration des statuts, une deuxième réunion aura lieu dimanche prochain 4 mai, à 3 heures du soir, salle de la mairie. Tous les démobilisés de la zone des armées et de l'intérieur, du canton de Gourdon, sont priés d'y assister.

Martel

Eclairage. — On affirme qu'il y aurait des pourparlers pour que Martel soit éclairé à l'électricité. Le courant serait fourni par l'usine de Caracnac.

En raison des commodités qui en résulteraient pour notre ville, il serait à souhaiter que les pourparlers aboutissent rapidement.

Vaillass

Mme A. Soucirac, âgée de 57 ans, du village de Pécorat, commune de Vaillass, a été trouvée noyée dans une mare sèche non loin de sa maison d'habitation.

Les constatations d'usage ont été faites par M. le juge de paix et la gendarmerie de Labastide-Murat.

Fumier de cheval à vendre

S'adresser à M. ROUX, 12, rue Victor-Hugo.

A VENDRE

Maisons de bon rapport, situées près la Halle, à Cahors. S'adresser : 7, place du Marché.

Monsieur le Président, Très touché de la sympathie que vous voulez bien me manifester, permettez-moi de vous remercier de vos paroles accueillantes.

Il est coutume qu'un Préfet prenant contact avec l'Assemblée départementale apporte à ses membres des assurances.

Je ne courra pas sur toutes les misères et notamment sur celles qui sont nées de la guerre ; je me préoccupai du ravitaillement des populations. J'appliquai dans leur esprit, les lois de la République, et, est-il besoin de vous le dire, j'accorderai à tous, sans leur demander leur pensée politique, la justice administrative.

Cela vous paraît-il suffisant, je ne le pense pas. Des problèmes se posent, multiples, les uns que vous n'avez pu résoudre du fait de la guerre, et d'autres qui sont nés de la guerre. Nous devons les aborder.

Lorsque j'ai été nommé Préfet du département du Lot, il m'a été dit : « Vous allez dans un département pauvre qui se meurt ». J'étais quelque peu troublé, je vous l'avoue, de cette information. Et depuis lors, j'ai observé, j'ai parcouru le pays, j'ai interrogé et je me suis rendu compte, mon opinion est tout à fait autre. Votre pays n'est pas un pays pauvre et qui se meurt. C'est un pays qui détient des richesses, et ces richesses ne demandent qu'à être exploitées.

Je ne dirai pas qu'il faut le coloniser, mais il faut faire œuvre de pionnier.

Au lendemain de l'armistice, quelques semaines après, vous avez élaboré un programme. Je vous demande de me considérer comme l'artisan de sa réalisation.

Il est évident qu'il ne faut pas jeter de la poudre aux yeux et laisser croire, que d'un coup de baguette magique, on pourra tout de suite, faire de ce département, un département où la richesse ruissellera.

Non ! Mais avec le temps, avec de la méthode et de la volonté, nous pouvons mettre en valeur ces richesses et placer le département du Lot en parallèle heureux avec d'autres départements.

Je le répète : des problèmes se posent. Vous êtes saisis de certains, transports, téléphones, électrification.

Tous ces problèmes sont liés. Nous allons nous efforcer de les faire rentrer dans le domaine des réalisations.

Pour cela, une union tolérante des partis est indispensable.

J'ai été un des derniers les plus proches des efforts de nos soldats. Ils ont été plus beaux encore qu'on a bien voulu le dire. Se sentant les coudes, ils ont remporté la victoire.

Prenez exemple sur eux, si nous voulons remporter la victoire économique.

Le discours du Préfet est accueilli par de vifs applaudissements.

Vau

M. Rey dépose une motion tendant au vote d'une adresse de félicitations et d'admiration aux glorieux soldats des armées de la République, aux chefs civils et militaires. Il propose également de voter des félicitations à M. Clémenceau pour son prompt rétablissement après l'attentat criminel dont il fut l'objet.

Ces adresses sont votées par acclamation.

M. Linaudie propose que les diverses questions portées à l'ordre du jour du Conseil général, soient, à l'avenir, adressées quelques jours à l'avance aux rapporteurs des diverses commissions afin que ces questions puissent être étudiées.

M. le Préfet s'associe à cette proposition qui est approuvée par le Conseil.

Une discussion s'engage au sujet des questions à l'ordre du jour. Certains voudraient discuter la question des autobus. M. Talou demande que l'on discute la question des finances.

La discussion devient très animée : « Travaillons d'abord, dit M. Loubet, nous discuterons ensuite. » Sur ces paroles sensées, le Conseil décide de se réunir en Commission.

La séance est levée à 4 heures. La séance publique devait être reprise à 5 heures. A 6 heures 1/2, les Conseillers étaient toujours dans les Commissions. Il fut décidé que la séance publique serait renvoyée au lendemain à 2 heures.

La neige et la gelée

Dans la nuit et dans la matinée de lundi, la neige est tombée sur notre ville et dans la région. Le froid est vif depuis 2 jours : en certains endroits, le thermomètre est descendu à 3 degrés au-dessous de zéro.

Revenons-nous à l'hiver ? Le temps affreux que nous subissons depuis deux jours le ferait croire.

aux yeux, c'est-à-dire, les promesses doivent être tenues, et faire des promesses ne doit pas être uniquement un moyen de se débarrasser du populiste qui réclame ses droits et dont les soucis sont légitimes.

Il ne faut pas jeter de la poudre aux yeux : les nouveaux riches ne s'en sont pas privés et ils ont fait leur balle : Actuellement, il n'y a plus qu'une formule : le sénateur Loubet, qui lui songe au pays et n'est à la « poudre »... parce que c'est un homme au rude bon sens, l'a nettement indiquée hier : « Travaillons, d'abord. »

« Unis comme au Front »

A l'occasion du 1^{er} mai, l'Union nationale des combattants dont le siège départemental est à Figeac, rue de Colomb, fait placarder l'affiche suivante :

Français !
Les combattants viennent vous rappeler le pacte d'union sacrée conclu entre tous les citoyens aux heures angoissantes de 1914. Cette union sacrée qui a sauvé la France doit aussi la régénérer.

Français !
Songez que le peuple a défendu sans marchandier le patrimoine moral et matériel de la France ; l'heure est venue d'envisager loyalement la formule qui donnera aux modestes artisans de la victoire la part de bien-être à laquelle ils peuvent légitimement aspirer.

Employés et ouvriers !
Vos droits doivent être reconnus ; il n'est pas admissible qu'un combattant ne puisse pas vivre dans le pays qu'il a sauvé. Mais rappelez-vous que votre bien-être est lié à la prospérité commerciale et industrielle du pays.

Français !
Faisons du 1^{er} mai de la paix une grande fête du travail digne et pacifique. Ne renouvelons pas les luttes impies entre fils de la même race, mais célébrons l'âme nouvelle de la France victorieuse.

Soyons « Unis comme au Front ».

Nous le demandons, nous, les combattants, pour que l'immense sacrifice consenti par les morts et les vivants n'ait pas été fait en vain.

Le Bureau.

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Général du Lot s'est réuni lundi à Cahors, sous la présidence de M. Malvy père.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Etaient présents : MM. Malvy père, Faurie, Mazières, de Monzie, Rey, Dupuy, Peyrichou, Couderc, Darquier, Rouma, Talou, Linaudie, Bécays, Loubet, Delpon, Fontanille, Laverdet, Constant, Cambornac.

M. Calmon-Maison excusé. M. le Préfet assiste à la séance.

En ouvrant la séance, M. Malvy prie M. Faurie, secrétaire, de donner lecture du discours suivant :

Monsieur le Préfet, Je me fais l'interprète des sentiments du Conseil général du Lot, en vous souhaitant la bienvenue parmi nous, et en vous disant que l'Assemblée départementale a la conviction que l'appui de votre dévouement ne lui fera pas défaut, non seulement pour les mesures nécessaires et immédiates pour faire face aux besoins du département, mais aussi pour donner au Lot tout l'éclat qui lui manque, toutes les facultés de travail et de bien-être qui retiendront d'abord, accroîtront ensuite sa population.

Votre honorable prédécesseur a eu une lourde tâche à remplir, pendant les cinq années qui viennent de s'écouler. La vôtre sera, je le souhaite, plus aisée, mais non sans difficulté. Le Conseil général est prêt à vous aider de toutes ses forces ; mais de votre part, de la sienne, les moyens devront être prudents et avisés.

Messieurs, A l'heure où s'ouvre notre session, les plénipotentiaires vont se réunir à Versailles pour poser les conditions du traité préliminaire de paix. C'est un moment solennel où tous les cœurs français et alliés battent à l'unisson. Tournons-nous vers tous les vaillants qui ont été les artisans de la victoire, inclinons-nous sur les tombes de ceux qui l'ont payée de leur vie ; ouvrons nos bras à tous les mutilés ; et avec ceux que la tourmente aura éprouvés, il nous reste pour parfaire la victoire, à travailler, dans la paix du monde, à la grandeur d'une République française toujours plus éprise de liberté, de justice, de bien-être social.

Ces paroles sont vivement applaudies.

M. le Préfet se lève et remercie en excellents termes le Président et le Conseil de leurs souhaits de bienvenue. Voici en substance, les déclarations de M. le Préfet :

Mortal, agoteur, turfiste, quasi-journaliste, politique marron, avait remporté plus d'une fois, çà et là, M. Dubois des Aubrays, à qui l'instruction de l'affaire le *Mystère de Beaufon*, comme on disait dans les journaux, avait été confiée. Le faiseur et le juge étaient même liés assez intimement. Mortal était instinctivement attiré par cette odeur de cour d'assises, qui attire le coquin comme le parfum cadavérique attire le corbeau. Et M. Dubois des Aubrays se sentait simplement poussé par l'amour-propre littéraire et tout satisfait de glisser quelqu'un de ses opuscules poétiques dans la poche d'un homme qui avait une certaine action dans le monde des journaux.

— Donc, c'est par là, se dit Mortal, que je commencerai l'attaque !

Il alla droit à M. Dubois des Aubrays.

Il avait, disait-il, la curiosité la plus grande de voir l'assassin de Paul Laverdard. C'était une curiosité malsaine, il le savait. Mais Paul Laverdard avait été son ami. Il lui semblait que ce crime conservait encore quelque chose de dramatiquement ténébreux. Il voulait savoir, il voulait voir. M. Dubois des Aubrays ne le laissa point parler longtemps.

C'est entendu. Vous verrez ce Noël Rambert demain.

— Demain ?

— Non pas qu'il soit bien merveilleux. Un taciturne. L'air malade, vo-

lontiers muet, la tête basse, l'œil faux. Grand coupable, mais coupable vulgaire.

Le lendemain, Daniel Mortal assista à l'interrogatoire de Noël Rambert, et froidement montrait au malheureux ce visage rasé, transformé, et que Noël ne reconnaissait pas.

— La première manche est gagnée, se dit Mortal presque joyeux en sortant de cet entretien. Je pourrai du moins parler à cet homme, l'interroger et le confesser sans qu'il se doute même que nous sommes de vieilles connaissances.

Il aborda, ce soir-là, Claire Mortal d'un air railleur, déjà presque victorieux.

— Eh bien ! dit-il, ma chère, cet infortuné qu'on accuse si injustement d'un meurtre, à votre avis, oui, cet agneau sans tache, vous savez, je l'ai vu !

— Qui cela ?

Claire avait semblé ne point remarquer le changement que Mortal avait apporté dans ce qu'un élégant appellerait la *composition* de sa physionomie.

Elle se contenta de répéter sa question, de cet air presque indifférent et si cruellement atristé, navré, qui était maintenant l'expression habituelle de sa voix brisée :

— Qui cela ?

— Ce Rambert, l'homme des Champs-Élysées.

— Ah ! fit-elle, sans insister.

— Comment ! dit Mortal, vous ne

BELLE JARDINIÈRE
2, Rue du Pont-Neuf - PARIS

Demandez le CATALOGUE GÉNÉRAL et ÉCHANTILLONS des

VÊTEMENTS
CONFECTIONNÉS et SUR MESURE
pour Hommes, Dames, Jeunes Gens
Fillettes et Enfants

Succursales : PARIS, 1, Place de Clugny ; LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, NANCY, ANGERS.

me demandez pas ce que j'en pense ?

— Si vous y tenez, fit-elle. Elle regarda Mortal d'un œil froid.

— Voyons, monsieur, qu'en pensez-vous ?

— Que c'est un coquin, tout simplement. Un pauvre diable qui, introduit par le hasard dans une maison riche, a vu là tout à coup l'occasion de s'enrichir. Ce n'était peut-être pas un mauvais homme. Mais l'occasion... l'herbe tendre... Seulement, je suis certain, absolument certain, qu'il a commis le crime.

— Certain ?

— Tout à fait certain, je vous le répète.

— Eh bien ! tant mieux, dit-elle. Mais je vous saurais gré de ne plus me parler de cet homme, surtout s'il est coupable.

— Vous le plaiguez ? Voilà de la pitié déplacée !

— Trouvez-vous que la pitié soit jamais déplacée ? dit Claire.

— Oh ! je sais que vous êtes la mansuétude même, pour moi excepté ! Mais la pitié, croyez-moi, est une denrée précieuse. Il ne faut point la gaspiller.

— N'avez crainte, dit Claire presque sèchement, avec une expression de douleur intérieure, j'économise... Seulement, à la fin, toutes ces sanglantes images me troublent. Je vous prie, une fois pour toutes, de ne plus les évoquer devant moi.

— Un désir de vous, fit Mortal, c'est un ordre pour moi. Mais je

Les sanctions

Mercredi ou jeudi il y aura une séance plénière pour le vote des sanctions. Ces sanctions ont été rédigées dans un esprit contraire au rapport qui avait été pris à l'unanimité. On craint de voir arriver nécessairement à l'amnistie générale.

Sera-t-on prêt ?

La rédaction du traité de paix est en retard. Il semble impossible que le traité complet soit prêt vendredi.

Les Boches viennent

Ils sont 200 et plus !... De Versailles : Brokdorff-Rantzau arrive ce soir avec la délégation de tous les conseillers techniques et un personnel de 200 personnes.

Les Belges protestent

A 2 heures, les Trois entendront les délégués Belges qui formulèrent une protestation énergique contre les lenteurs de la Conférence et la nécessité d'obtenir satisfaction, car le Parlement Belge s'émeut.

Les Italiens reviendront

Les milieux italiens démentent que Barzilai ne revienne pas. Tous les délégués italiens seront rentrés à Paris la semaine prochaine.

Le sort de Dantzig

Les Trois décideront cette semaine du sort de Dantzig.

AVIS

M. MASSAUD viendra à Cahors le 1^{er} mai avec un convoi de vaches laitières gâtées et bordelaises. Les écuries seront à l'ancienne maréchaillerie de M. Bras, vétérinaire, rue des Cadourques.

REPRÉSENTANTS bien introduits chez industriels, demandés à Cahors et la Région. IMPORTANTE FIRME de Graissage. Ecrite : TASSO, 44, rue Julien, MARSEILLE.

SUCRANT (édulcor) p. sucrer boissons, etc. KOZLOFF, AUBAGNE (B.-du-R.).

CARBURE CALCIUM 150 % kg. franco toutes gares. Hénauld, Libourne (Gironde).

PATE de TOMATES CONCENTRÉE en Caisse de 250 boîtes de 1/8, à fr. 110 la Caisse, en gare Caste. S'adresser A. ENCUIX, Fruits, à CETTE (HÉRAULT).

HALLS de l'ALIMENTATION Importation : LE HAVRE, MARSEILLE, BORDEAUX Vente directe au consommateur de tous Produits Alimentaires DEMANDER PRIS COURANT 50 bis, Rue de la Bourse, LE HAVRE

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

partis, auront beau jeu avec la R. P. Mais les intérêts de l'ensemble des électeurs c'est-à-dire du pays, seront sacrifiés.

L. B.

Citation

Notre compatriote Henri Lagarde, aspirant au 128^e régiment d'infanterie, originaire de Gourdon, a mérité la citation suivante :

« Caporal mitrailleur remplissant les fonctions d'agent de liaison ; s'est toujours fait remarquer par son entrain et son dévouement. Belle conduite au cours des opérations offensives de 1918. » Nos félicitations.

Promotions

M. Moretti, capitaine à titre temporaire au 7^e d'infanterie, est promu à titre définitif.

MM. Peignon et Cherfils, élèves aspirants au 7^e d'infanterie sont promus aspirants à titre temporaire pour prendre rang au 20 avril 1919.

Mutation

M. le Flao, lieutenant au 7^e, passe au 9^e d'infanterie (détaché instruction physique).

Service de santé

M. Dupré, médecin aide-major de 2^e classe à la 17^e région, est promu à la 1^{re} classe.

Autour du Conseil général

Première séance de la session d'avril. Il tombe de la neige, il fait froid. Les Conseillers sont presque tous présents, Derrière, la clientèle des solliciteurs qui arrivent des quatre coins du département. C'est toujours, à peu près, la même clientèle. A côté, les familiers, ceux qui viennent serrer les mains des élus cantonaux ; ils ont pour tâche de faire escorte... Le public, celui dont les bulletins font l'élection reste chez lui. Il fait tout aussi bien, le plus souvent.

Première séance de la session. Il souffle dans la cour de la Préfecture, dans les escaliers, dans la salle des Maréchaux un vent de bataille. Pour mieux dire, on croit comprendre que les plans de batailles futures s'élaborent ; les tractions s'y commettent, déjà !

Les poignées de main succèdent aux congratulations ; les petits groupes se forment, se disloquent ; les interlocuteurs se rencontrent, se séparent, les uns ont l'air inquiet, d'autres affairé. Les témoins impassibles de ces accolades franches ou fausses sont ceux que le devoir professionnel mène là. Ceux-là, spectateurs de ces scènes, restent souriants, confiants dans le jugement sain du popul.

A cette première séance, le Président et le nouveau préfet ont prononcé deux belles allocutions : l'une de cordiale bienvenue, l'autre de sincères remerciements.

Nous ne retiendrons qu'un mot, qu'un bon conseil de l'allocation de M. le Préfet : il est juste, il est vrai, il est de saison. « Il est évident, a-t-il dit, qu'il ne faut pas jeter de la poudre aux yeux... »

Il est donc exact que, parfois, on jette de la poudre aux yeux du public ; qu'on lui fait de mirifiques promesses que l'on sait ne pouvoir jamais être tenues ?

Nous n'avions donc pas tort de dire, souvent ici, que le bluff avait été la dominante administrative et politique pendant 51 mois de guerre, dans notre pauvre département ?

Nous en a-t-on fait miroiter de belles organisations concernant le ravitaillement, les transports, l'essor économique en faveur de ce malheureux Lot, au cours de ces 51 mois ? De tout cela, le public n'a rien vu ; il a simplement pâti.

Il ne faut plus jeter de la poudre aux yeux ! Si c'était vrai ! Si à la pagaille allaient succéder l'ordre, la bonne organisation ! Si le bluff toujours déprimant, faisait place à la loyauté, à la franchise, à la netteté ! Ce serait l'âge d'or. Après la période du brouet noir, du pain plusieurs fois K, verriens-nous la période de la brioche, de la coque ?

Il ne faut pas jeter de la poudre

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 28

LE PETIT JACQUES
PAR JULES CLARETIE
De l'Académie Française
PREMIÈRE PARTIE
IX
UN HOMME FORT

Mortal voulait vivre, et vivre heureux, et vivre riche, et vivre avec celle qui était sa femme. Laverdard se dressait devant lui avec cette arme terrible ramassée dans le passé de